

tiers. Je souhaite vivement que cette coutume s'établisse dans mon diocèse, pour le soulagement des âmes trépassées et pour la consolation de ceux qui les pleurent.

Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués et bien dévoués,

† LÉON-ADOLPHE,
Archevêque de Paris

Leurs éminences les cardinaux-archevêques de Reims et de Bordeaux et plusieurs évêques ont également approuvé cette œuvre.

Des noms de baptême

Faut-il rappeler le grave avertissement que nous donne le *Rituel Romain* au sujet du choix des noms de baptême pour les jeunes enfants : « *que le prêtre veille à ce que les enfants ne reçoivent pas des noms qui rappellent les faux dieux ou les païens impies. Autant que possible, que les enfants reçoivent les noms des Saints dont les exemples les excitent à la vertu, dont le patronage soit pour eux une protection.* »

Les parents, les parrains et les marraines, songent-ils toujours à cet avis de l'Eglise lorsqu'ils délibèrent entre eux sur le nom qui sera imposé aux nouveau-nés ? Il faut l'avouer, bien souvent ils n'y pensent pas : ils sont guidés par des motifs bien différents.

On veut un nom qui flatte l'oreille. Si les noms de Pierre, Paul, Jacques, Georges, Gaëtan, Marie, Marguerite, Jeanne, Hélène, sont jugés harmonieux, on les adopte ; s'ils sont trouvés trop durs, on les écarte.

On veut un nom qui soit à la mode. Pendant plusieurs années, nous n'aurons que des Germaine, des Yvonne, des Simone, des Léone : ce sont les noms qui se portent ; dix ans après, ces noms sont dédaignés : ils ne se portent plus, ils ont cédé la place aux noms de Christiane, de Gaëtane, de Denise, etc.

Les familles qui sont nobles ou qui prennent des airs de noblesse tiennent à posséder des noms qui sentent le moyen-âge et rappellent les vieux ancêtres : Tancrede, Enguerrand, Guy, Olivier, Adhémar, Sibylle, Palmyre, Ingonde, Mahault,